

LES FÊTES DES BOUVIERS ET DES LABOUREURS DE LA DRÔME



*Le char du roi à Loriol, 2018 (réf. base RADdO, 085_01_2019_2218).
© Comité des fêtes de Loriol, 2018.*



*Sortie de la messe avec les présidents et le triomphe à Montélier (Fauconnières), 2000 (réf. base RADdO, 085_01_2019_1491).
© Comité des fêtes de Fauconnières, 2000.*



*Préparation des bugnes à Loriol, 2002 (réf. base RADdO, 085_01_2019_2206).
© Comité des fêtes de Loriol, 2002.*

Description sommaire

Dans le département de la Drôme, plusieurs localités de la vallée du Rhône sont le cadre régulier de fêtes de bouviers et de laboureurs. Ayant gardé leur appellation et des éléments de rituel hérités de la tradition (les « rois », la bénédiction du pain, *etc.*), les fêtes des bouviers et des laboureurs prennent différentes formes selon les communes. Dans le cadre de pratiques rappelant la célébration des produits de la terre, à l'origine de ces fêtes, les Drômois partagent différents moments, animent les communes, se rassemblent et perpétuent une tradition. Des pratiques cycliques caractérisent ces fêtes des bouviers et laboureurs de la Drôme, entre autres les corsos, l'élection de la commission s'occupant de l'organisation des festivités, avec l'intronisation du futur roi ou président de la fête, et le banquet. Chaque année, elles sont programmées sur toute la saison des festivités, de janvier à avril, et durent de deux à cinq jours. La commission, qui regroupe les personnages emblématiques de l'année (roi ou président, assesseurs, vice-présidents, dauphins, barons, bacchus...), contrôle l'organisation au sein d'un comité des fêtes et tous participent activement aux étapes du processus.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Les fêtes des bouviers et des laboureurs de la Drôme

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Pratiques sociales, rituels ou événements festifs

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Certains groupes et individus organisent et pratiquent les rituels liés aux fêtes, tandis que d'autres acteurs sont impliqués dans son amélioration et sa patrimonialisation.

Les comités des fêtes des bouviers et des laboureurs

Les fêtes des bouviers et des laboureurs sont organisées chaque année dans une cinquantaine de communes du département de la Drôme. Le système est partout le même : les communes ont un comité des fêtes et souvent une commission spécifique, qui organise et participe aux fêtes, avec ou sans défilé de chars.

La présente enquête d'inventaire a été menée, en 2019, auprès des comités des fêtes de sept communes :

- comité des fêtes de Loriol (60 membres)
- comité des fêtes de Montoison (97 membres)
- comité des fêtes d'Upie (25 membres)
- comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence (25 membres)
- comité des fêtes de Fauconnières à Montélier (65 membres)
- comité Saint-Vincent de Beaumont-Monteux (10 membres)
- comité des fêtes de Saint-Paul-lès-Romans (20 membres)

La plupart des comités sont composés des commissions actuelles et des précédentes commissions, sauf pour le comité Saint-Vincent de Beaumont-Monteux. Une commission rassemble des personnes (couples de tous âges) chargées, selon leur grade, de l'organisation de la fête durant plusieurs années (*cf.* le système de commission décrit *infra* en partie I.5). Ils sont à la fois organisateurs et très actifs durant la fête. Les membres se rassemblent durant toute l'année pour des réunions, des repas, des échanges autour de l'organisation, en amont de la fête, et pour faire un bilan, après la manifestation. Ils se retrouvent de dix à vingt fois dans l'année selon les comités pour attribuer le rôle de chacun, préparer des mets traditionnels, chercher des soutiens financiers, fabriquer un char, préparer les événements qui ponctuent l'année, *etc.*

La délégation Drôme-Ardèche de la Fédération des Festivals, carnivals et fêtes (FCF) de France

La FCF France « participe au recensement, à la reconnaissance, à la sauvegarde et favorise la transmission du patrimoine culturel immatériel en France ». Dans ce cadre, elle a lancé un programme de patrimonialisation en 2015 et accompagne ou incite les membres dépositaires de pratiques à caractère patrimonial à engager un processus de travail sur leurs pratiques (inventaire,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

valorisation, etc.). Elle accompagne depuis 2017 la FCF Drôme-Ardèche, dont le siège est à Loriol, dans la réalisation de la fiche d'inventaire et du programme qui l'accompagne.

Les collectivités territoriales

Les différentes municipalités, représentées par leur maire, accueillent les fêtes et participent à la transmission de ces événements. Elles hébergent les comités, reçoivent les participants, prêtent des salles communales pour les différentes animations de l'année et participent à la communication.

Les **habitants** de ces communes assistent et participent nombreux chaque année aux festivités.

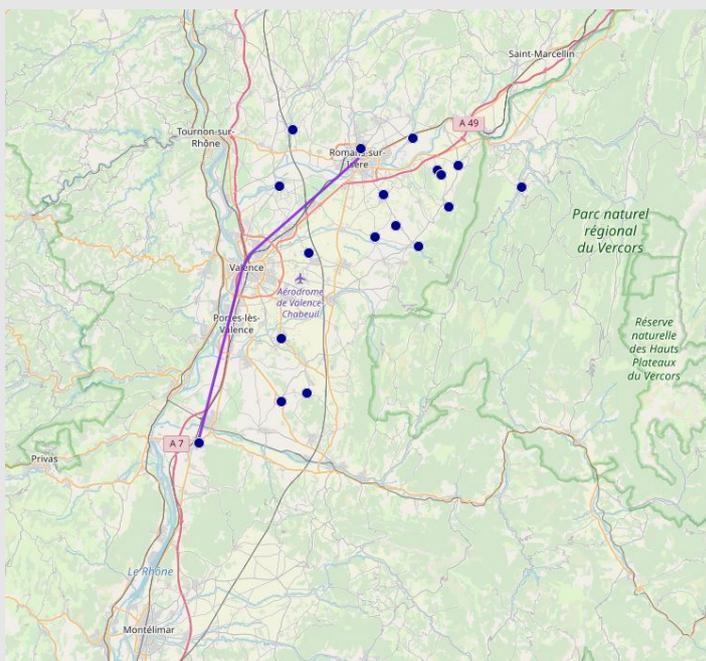
Les **associations et bénévoles** contribuent à l'organisation en amont et sont présents à certains postes indispensables au bon déroulement des festivités : service, sécurité, sonorisation, etc.

Certaines **entreprises privées**, dans les communes ou aux alentours, prêtent des hangars pour la fabrication des chars. Cette aide non négligeable permet à ceux qui les fabriquent de disposer, durant une grande partie de l'année, d'un local pour entreposer tous les éléments nécessaires à la fabrication d'un char.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

La pratique se situe essentiellement dans le Vercors, la Drôme des collines et la Drôme provençale. Elle regroupe une cinquantaine de villes et villages autour d'un axe Romans-Valence-Loriol, dont Barbières, Beaumont-lès-Valence, Beaumont-Monteux, Besayes, Beauregard-Baret, Châteauneuf-sur-Isère, Chatuzange-le-Goubet, Clérieux, Hostun, Jaillans, Loriol, Marches, Montélier, Montoisson, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Paul-lès-Romans et Upie.



III.

1. Carte des communes citées dans lesquelles se déroulent des fêtes des bouviers et des laboureurs. Sources : © openstreetmap : https://framacarte.org/fr/map/fetes-des-bouviers-et-des-labou-reurs-de-ladrome_57139#10/45.0915/5.4327

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

D'autres communes de la Drôme avaient aussi une fête des bouviers ou des laboureurs, mais aujourd'hui disparues, telles Aubenas, Grignan, Montélimar, Montmeyran, Peyrin, Romans-sur-Isère, Valence et Viviers, parmi d'autres.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

La fête des bouviers et des laboureurs peut être considérée comme une spécificité de la région de la vallée du Rhône. Jusqu'au début du XX^e siècle, des pratiques festives et rituelles similaires existaient en Isère, où la pratique s'est éteinte, et des traces aujourd'hui se retrouvent dans les départements limitrophes de l'Ain et de l'Ardèche.

I.5. Description détaillée de la pratique

Malgré certaines variations, comme l'attestent les documents historiques locaux (procès-verbaux, statistiques descriptives du département), les fêtes des bouviers et des laboureurs ont succédé aux fêtes de l'agriculture instaurées durant la période révolutionnaire. Elles héritent aussi d'anciennes fêtes patronales (Saint-Blaise, Saint-Bernard ou encore Saint-Vincent, selon les communes), ayant lieu, à l'origine, à la fin des travaux du labour d'hiver (entre janvier et mars) selon un cycle calendaire. Ces fêtes ont lieu de nos jours dans le département de la Drôme, autour d'un axe Valence-Romans-Loriol, du nord au sud, dans plusieurs communes rurales.

Depuis leur création, elles se déroulent durant l'hiver, période de ralentissement des travaux de la population rurale, entre le 1^{er} janvier et la fin du mois de mars selon les communes. De nos jours, le cycle calendaire a été modifié et certaines ont lieu en avril et d'autres événements ponctuent l'année. Elles sont considérées comme un rituel célébrant l'agriculture, le travail de la terre et les bouviers, d'où la conservation du nom depuis la création des fêtes. Elles ont lieu chaque année dans différentes communes, en proposant, entre autres festivités, un défilé/corso et des banquets, durant lesquels se succèdent des « rituels » : l'élection d'une commission, le détronement du précédent roi ou président, la bénédiction du pain, etc.

Bien qu'ayant gardé leur nom et des éléments hérités de la tradition, ces fêtes ont été modifiées au fil des années, après des arrêts puis des reprises, et se déroulent encore aujourd'hui sur deux à quatre jours, avec, pour certaines, un « retour », fixé le week-end suivant la fête ou deux semaines après. Si parfois les animations et événements de l'année sont de même nature – notamment le défilé, ou corso –, chaque commune possède ses propres pratiques. Une commission, composée des grands personnages emblématiques de l'année, appelés, selon les cas, « royauté », « dynastie » ou « groupe présidentiel », incarne la commune au sein d'un comité organisateur. Les communes adaptent les pratiques selon leurs besoins (calendrier, financement d'actions, etc.) et développent leurs propres spécificités au processus annuel commun.

Les diverses appellations

Des fêtes des laboureurs, appelées désormais plus communément le corso, se déroulent à Beaumont-lès-Valence, où elle est organisée par le comité des fêtes, en l'absence de commission (seulement une élection de miss), à Saint-Paul-lès-Romans et à Fauconnières.

Des fêtes des bouviers ont lieu à Montoisson, Upie (deuxième dimanche du mois de janvier) et Loriol.

La commune de Beaumont-Monteux célèbre la Saint-Vincent, saint patron des vigneron, appelée couramment le corso et organisée par le comité Saint-Vincent, qui correspond à la commission. Les dates de la fête ne correspondent plus, de nos jours, à celle de la Saint-Vincent, mais le vin et le travail des vigneron sont encore le prétexte des festivités.

En 2019, date de la présente fiche, à Upie, la fête a lieu les 13, 14 et 15, puis 18 et 19 janvier 2019. À Loriol, la fête a lieu trois semaines avant Pâques, les 30 et 31 mars, le 1^{er} avril, puis les 8 et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

9 avril. À Fauconnières, la date de la fête n'est pas fixe d'une année sur l'autre, mais se tient en général le deuxième dimanche après Mardi gras (16, 17 et 18 et 23 mars en 2019). Montoisson l'a organisée les 26, 27 et 28 janvier et les 1^{er}, le 2 et 3 février. À Beaumont-lès-Valence, elle a lieu durant le week-end de Pâques (autour du 20 avril) ; à Beaumont-Monteux, les 6 et 7 avril, et à Saint-Paul-lès-Romans, les 27 et 28 avril puis quinze jours après. Certaines dates ne correspondent plus aux dates initiales, liées au cycle calendaire des fêtes patronales ou des fêtes de l'agriculture, notamment afin d'éviter toute concurrence entre les manifestations. Aujourd'hui, les comités souhaitent plutôt le partage : plusieurs membres d'entre eux se déplacent pour se rendre aux autres fêtes qui ponctuent la saison dédiée. Certains prêtent ou louent aussi leurs chars à des communes environnantes demandeuses, montrant que l'environnement s'est apaisé entre les comités.

Durant ces quelques jours, les comités, les participants et les visiteurs alternent entre banquets, défilé (corso), animations et autres activités.

Les éléments caractéristiques de ces fêtes présentent des similitudes, et quelques variantes d'un comité à l'autre. La présente description porte sur les pratiques et les temps forts de ces fêtes dans l'ensemble de la zone des sept fêtes étudiées.

Les pratiques festives

Les éléments communs

Certaines pratiques sont constitutives du processus annuel de déroulement des fêtes des bouviers ou des laboureurs : préparation des objets, victuailles, chars (durant toute l'année) ; intégration des jeunes ou des « classards », notamment par la construction des chars (avant la fête, pendant les préparations) ; corso ou défilé durant la fête (avant le mois de mai) ; intronisation ou détronement, qui correspondent à l'annonce du futur couple royal ou présidentiel (durant la fête, avant le mois de mai) ; banquet (durant la fête, avant le mois de mai) ; bilan et assemblées générales (après la fête, entre septembre et décembre).

Les corsos

Le défilé des chars, appelé dans la plupart des cas « corso » ou « corso fleuri », se déroule dans les rues des communes le dimanche matin ou l'après-midi de la fête. Cette composante majeure est placée sous le signe de la convivialité et du partage. Les participants présentent au public le char auquel ils ont travaillé les mois précédents. Jusque dans les années 1920, les chars étaient fleuris et tirés par des animaux (bœufs ou chevaux), puis, durant l'entre-deux-guerres, des voitures décorées défilent, pour laisser place, plus tard, aux tracteurs tirant les chars décorés, que l'on connaît de nos jours.

Le comité organise le défilé selon les traditions héritées, mais aussi selon ses envies. Bien que moderne et coloré aujourd'hui, il faisait déjà partie de ces fêtes au XIX^e siècle. À propos des fêtes des bouviers, Arnold Van Gennep décrit les cérémonies, en 1949, avec « un grand défilé de toute la notabilité et un banquet » [*Manuel de folklore français contemporain*, tome I].

Le nombre de char varie selon les communes et selon les années. Ils sont construits par des associations ou des « quartiers » (*cf. infra* la fin de la partie I.5). Les premiers chars sont généralement occupés par les membres de la commission, qui ouvrent le cortège, applaudis par le public. Le « roi » et la « reine » sont même parfois acclamés par la foule : « Vive le Roi, vive la Reine » [témoignages]. Le char ou plus généralement la voiture transportant le triomphe et le pain béni sont également présents durant le défilé. Lorsqu'il y a un Bacchus, son char clôture le défilé pour distribuer le vin à la population : « le Bacchus met un tonneau et sert du vin blanc à tous ceux qui suivent » [témoignage de Joseph Grégoire, à Fauconnières, 2018].

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 2. Un char tiré par des bœufs dans les années 1920 à Loriol (réf. base RADdO : 085_01_2019_2209). © Comité des fêtes de Loriol.



III. 3. Char « Charlotte aux Fraises » à Beaumont-lès-Valence, 2008 (réf. base RADdO : 085_01_2019_1421). © Comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence.



III. 4. Char du bacchus à Beaumont-Monteux, 2016. © Comité des fêtes de Saint-Vincent.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le choix, l'organisation et le rôle de la commission

L'une des spécificités conservées de ces fêtes est l'élection d'une commission, choisie pour quatre ou cinq ans. Cette tradition est issue des premières fêtes qui voyaient l'élection d'un « roi des bouviers ». De nos jours, selon les comités, l'organisation de la commission change. Le tableau ci-dessous met en évidence l'organisation actuelle des commissions selon les comités.

	année n-3	année n-2	année n-1	année n	année n+1	commission élue pour :
Loriol	X	X	Dauphin	Roi	Bacchus	3 ans
	X	X	Dauphine	Reine	Femme du bacchus	
Upie	X	Baron	Dauphin	Roi	Bacchus	4 ans
	X	Baronne	Dauphine	Reine	Femme du bacchus	
Montoison	X	Baron	Dauphin	Roi	Bacchus	4 ans
	X	Baronne	Dauphine	Reine	Femme du bacchus	
Beaumont-Monteux	2 ^e Assesseur	1 ^e Assesseur	Vice-président	Président	Bacchus	5 ans
	2 ^e Assesseur	1 ^{er} Assesseur	Vice-présidente	Présidente	Bacchus	
Fauconnières	3 ^e Vice-président	2 ^e Vice-président	Vice-président	Président	Bacchus	5 ans
	3 ^e vice-présidente	2 ^e vice-présidente	Vice-présidente	Présidente	Femme du Bacchus	
Beaumont-lès-Valence (commission disparue en 1963)	X	X	X	Élection de miss et de dauphines (à l'origine élection de reine et demoiselles d'honneur)	X	
	X	X	X		X	
Saint-Paul-lès-Romans	X	Assesseur	Vice-président	Président	Bacchus	4 ans
	X	Assesseur	Vice-présidente	Présidente	Femme du Bacchus	

À Montoison, par exemple, le « baron » est « le dernier arrivé dans la dynastie royale » [témoignage d'Henri Badar, à Montoison]. Il est choisi par le « roi » et la « reine » et son rôle durant l'année *n-2* est d'apprendre et d'observer. Il deviendra l'année suivante (année *n-1*) le dauphin, puis le roi la troisième année (année *n*). L'année suivant son « règne » (année *n+1*), il sera le Bacchus. Le

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« roi » ou « président » est ainsi choisi trois ou quatre ans avant l'année de son « règne » ou de sa « présidence ».

Les membres de la commission sont aujourd'hui des couples composés de deux personnes : une femme et un homme. Avant les années 1960-1970, la commission était composée uniquement d'hommes. Dans le registre des présidents de la commission de Fauconnières (1928-2021), on remarque la présence des femmes dans la commission à partir de l'année 1967 [cfr. *infra* annexe III].

Tous les membres de la commission portent une écharpe servant à distinguer la fonction de chaque personne, dont les couleurs varient selon les comités. Seule l'écharpe du président et de la présidente, ainsi que celle du roi et de la reine, est tricolore (bleu, blanc, rouge). Les autres personnages portent une écharpe d'un seul coloris. À Fauconnières, par exemple, l'écharpe est verte pour le vice-président et la vice-présidente, bleu foncé pour le deuxième vice-président et la deuxième vice-présidente, bleu clair pour le troisième vice-président et la troisième vice-présidente, violette pour le Bacchus et sa femme. Ils distribuent également une écharpe blanche aux nouveaux nommés lors de leur présentation officielle à la population au moment du banquet. Ils prendront l'écharpe bleu clair l'année suivante.

Les assesseurs et vice-présidents ont un rôle d'observateurs plus qu'un rôle d'acteurs. Le roi ou le président assure la charge la plus importante, puisqu'il est le représentant principal de la fête. Un roi ne peut être réélu puisqu'il s'engage à plusieurs années d'organisation (quatre ou cinq) de la fête en acceptant son rôle de baron, de premier assesseur ou de deuxième vice-président. Jusque dans les années 1950-1960, le roi devait payer toute l'organisation de la fête ; il devait donc être choisi scrupuleusement et avoir les finances pour assurer ce rôle. De nos jours, les frais sont assurés par le comité et le rôle du couple présidentiel ou royal n'est plus de tout financer, mais ils peuvent et doivent « exprimer leurs souhaits concernant les choix des menus, des groupes de musique pour la fête, etc. » [témoignage de Beaumont-Monteux]. Ils reçoivent également chez eux des invités tout au long de l'année, leur permettant d'affirmer, auprès de la population et des autres membres, ce rôle qui leur a été attribué. Le rôle du roi ou président est important auprès du dauphin ou du vice-président, puisque c'est entre les deux que se fait la transmission.

Selon les communes, les successeurs sont choisis par le président/roi de l'année ou par les dauphins parmi les habitants de la commune. À Loriol, par exemple, le dauphin choisit son successeur. Il est parfois influencé par différents critères : ses affinités, sa commune d'origine, le quartier dont il fait partie et s'il participe à la fête. À Fauconnières, « les successeurs sont choisis par les présidents de l'année et sont dévoilés au banquet le lundi suite à plusieurs indices mettant les habitants sur la voie [...] Le choix est vraiment personnel. Il peut néanmoins tenir compte des affinités avec eux et aussi avec les présidents de l'année d'avant car ils doivent à deux reprises faire un char ensemble » [témoignage recueilli à Fauconnières]. « Qu'il y ait un nouveau président chaque année met de l'entrain et les gens attendent ce moment » [témoignage de Christian Desbos, à Fauconnières, avril 2018]. Quant à Upie, le nouveau baron est choisi par le baron lui-même.

Le roi/président est toujours en tête du défilé, tandis que le Bacchus est souvent placé à la fin du cortège pour distribuer le vin. Les chansons traditionnelles (*Le roi boit*) ou des compositions locales (*La Marseillaise des bouviers* ou *Il est où, le petit nouveau ?*) marquent ce moment de la désignation des successeurs, durant laquelle se déroule la remise de l'Aiguillon dans la plupart des comités. Ce long bâton muni d'une pointe était utilisé par les bouviers. Objet symbolique de l'événement, il regroupe l'ensemble des écharpes des anciens présidents ou rois et est transmis chaque année par le couple royal ou présidentiel au nouveau couple. Ce dernier reçoit également une écharpe (cfr. *infra* partie I.7).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 5. Accrochage du ruban sur l'aiguillon par la reine à Loriol, 2015 (réf. base RADDO : 085_01_2019_2203). © Comité des fêtes de Loriol.

La passation, appelée aussi nomination ou intronisation, a lieu à différentes périodes selon les comités, mais la présentation officielle se déroule en général durant le banquet de la fête. À Loriol, elle est surnommée « la valse des écharpes » : l'échange des écharpes entre anciens et nouveaux rois, dauphins et Bacchus, se fait le premier dimanche de février. La reine accroche alors l'écharpe à l'aiguillon au nom de son époux. À Beaumont-Monteux, la passation a lieu au mois d'octobre lors de l'assemblée générale. Le Bacchus de l'année quitte alors la commission.

Le banquet et le détronement

Le banquet est un repas entre tous les habitants de la commune qui souhaitent y participer. Il est organisé le soir ou le lendemain du corso. Lors de ce banquet a lieu le détronement et les noms du futur couple présidentiel ou couple royal y sont révélés. À Beaumont-Monteux et dans d'autres communes, les nouveaux élus, au courant de leur élection, sont tenus de ne rien divulguer durant le repas. Les présidents, vers la fin du repas, vont chercher ceux qui seront leurs successeurs quatre ans plus tard, moment suivi de leur présentation. Ce banquet marque la convivialité de ces fêtes et est un moment de partage entre tous les participants. Parfois, les banquets permettaient de noter « la popularité du président » [témoignage de Max Mottet, à Beaumont-Monteux, avril 2018].

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 6. Banquet à Fauconnières dans les années 1980 (réf. base RADdO : 085_01_2019_1455).
© Comité des fêtes de Fauconnières.



III. 7. Banquet à Loriol, 2018 (réf. base RADdO : 085_01_2019_2204).
© Comité des fêtes de Loriol.

Le Mai et le rôle des jeunes

« Une des places de Montélimart porte le nom de Mai ou des Bouviers. C'est là que le 30 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le mai. C'est un prélude à leur fête des laboureurs, qui a lieu à la Pentecôte [...]. [La fête] est réduite à un seul [jour] depuis 1818, époque à laquelle on la ressuscita dans le pays de Montélimart, à Valence, à Beaumont, à Montéléger, à Meyran, à Upie » [Delacroix, 1835].

Dans plusieurs des communes où se déroulent les fêtes des bouviers et des laboureurs, les conscrits, dits aussi « classards », ont une pratique spécifique au mois de mai. Les jeunes vont chez les habitants de la commune chercher des œufs. « Les chanteurs de mai : les groupes de jeunes tournent dans les fermes pour récolter des œufs. La tradition veut que le matin on aille faire l'omelette chez le roi. [En 2018], il y a eu 350 œufs cassés » [témoignage de Christian Clair, à Loriol]. Durant cette quête est chantée la chanson *Joli mois de mai*, dont les paroles évoquent cette pratique. Trois versions ont été recueillies durant l'enquête : une en français et deux en langue occitane (*Planta lou mai*). Il existe également une version enregistrée sur un 33 tours par le groupe Empi et Riaume, de Romans-sur-Isère.

Le « phénomène » des classards ou conscrits résulte de la conscription en vigueur jusqu'à la suppression du service militaire en 1996. Elle se traduit aujourd'hui lors des fêtes par le rassemblement de jeunes du même âge (18 ou 19 ans selon les communes), pour leur première participation à la fête en tant qu'« adulte » en fabricant leur propre char.

Les pratiques culinaires

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Parmi les « activités » de l'année marquant les fêtes des bouviers et des laboureurs, la fabrication des plats traditionnels est un incontournable moment de convivialité communautaire. La préparation et la dégustation permettent de rassembler les membres, parfois les habitants, autour de mets confectionnés pour différentes occasions chaque année.

Les **bugnes** sont une spécialité culinaire sucrée de la famille des beignets, répandue notamment dans la vallée du Rhône, le Dauphiné, la Savoie, la vallée d'Aoste et en Auvergne. Cette spécialité est proposée dans toutes les fêtes des bouviers ou laboureurs de la Drôme. À Loriol, elles sont distribuées le 1^{er} janvier pendant les vœux du roi. À Fauconnières, elles sont distribuées et dégustées chez les présidents. Les quantités fabriquées sont considérables, à Fauconnières par exemple, « la recette des 80 kg de pâte est confiée à un boulanger ». Il restait pour les femmes, puisque bien souvent ce travail leur était confié, à étaler la pâte, découper, cuire les bugnes et les mettre dans les caquettes. Ce travail de confection est long mais reste un moment de convivialité pour tous.



Ill. 8. Étalage de la pâte pour les bugnes à Fauconnières, 1988. © Comité des fêtes de Fauconnières.



Ill. 9. Cuisson des bugnes à Fauconnières, 2015 (réf. base RADdO : 085_01_2019_1477). © Comité des fêtes de Fauconnières.



Ill. 10. Fabrication des bugnes à Loriol, 2002 (réf. base RADdO : 085_01_2019_2206). © Comité des fêtes de Loriol.

À Beaumont-Montoux, on déguste le **foujou**, plat traditionnel composé de tommes égouttées, pots de rascala (fromage de Larzac, bleu d'Auvergne et roquefort), cognac et piment de Cayenne. La préparation est ensuite mangée sur des tartines.

Certaines communes préparent une boisson appelée la **marquissette**, peu alcoolisée. Servie au bal des jeunes le samedi soir à Beaumont-Montoux, elle est composée de vin blanc, de limonade et de sirop de sucre, auxquels on ajoute des morceaux d'orange et de citron. Les jeunes se retrouvent à la salle des fêtes le vendredi soir ou samedi matin pour couper les agrumes en morceaux et mélanger le tout dans des récipients, façon de les faire participer eux-aussi à l'organisation de la fête.

À Upie, le troisième jour de la fête, on partage la soupe de fromage, moment de sociabilité qui rassemble toute la population.

À Saint-Paul-lès-Romans, « depuis 42 ans, la dégustation des bugnes, foujou et vin blanc était offerte chez le Président. À partir de 1992, ce grand moment de convivialité se déroule au cœur du village dans la cour de l'ancienne école de garçon et puis plus récemment sous la halle à côté du gymnase » [témoignage du comité des fêtes de Saint-Paul-lès-Romans].

D'autres pratiques culinaires (caillette, pogne, etc.) pourraient faire l'objet d'un inventaire plus détaillé.

Les pratiques orales, musicales et dansées

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Selon les sources imprimées, des chansons, dont, en majorité, les participants actuels ont perdu la mémoire, étaient associées aux différents rituels, durant l'office religieux, puis durant les cérémonies profanes. Quelques-unes sont cependant encore entonnées, telle la chanson de quête *Joli mois de mai* ; d'autres ont été recueillies sous forme de textes écrits. Toutes correspondent à un air connu : hymne pour les chansons incluses dans les cérémonies, pièces du music-hall ou d'opérettes pour les moments conviviaux. Les hymnes *La Marseillaise des bouviers* (cfr. *infra* annexe I), sur la composition du chant de *La Marseillaise*, de Rouget de L'Isle (1795), et la *Chanson des laboureurs* (cfr. *infra* annexe II), sur le timbre du *Noël des gueux*, de Félicien Vargues (1888), donnent un ton solennel au rituel, tandis que d'autres sont des pastiches d'airs populaires en vogue au moment de leur création.

Les participants entonnaient et entonnent toujours des chants durant les repas et le banquet, pour célébrer la fête. À Beaumont-Monteux, à la fin du banquet, le comité Saint-Vincent chante la chanson *Il est où, le petit nouveau ?* au nouveau président et à la nouvelle présidente. La salle entière chante.

Jusque dans les années 1960, des pièces musicales harmonisées étaient jouées aux différents rituels des fêtes par les fanfares. Une soixantaine de musiciens, faisant partie de l'harmonie, jouaient des « airs de marche » et des airs lors des aubades dans les cafés aux différentes fêtes des laboureurs et des bouviers, notamment durant le défilé. Aujourd'hui encore, certaines fanfares défilent lors du corso. À Upie, par exemple, existe toujours la « fanfare fraternelle de Upie », créée en 1895.

Deux danses ont été signalées aussi lors des collectes de témoignages. À Beaumont-Monteux, la « farandole » se déroulait le lundi soir après le banquet. Les gens se donnaient la main, se suivaient, chantaient en dansant. Elle était très appréciée et une grande partie de la population défilait dans les rues, entrait dans les maisons et ressortait. La chanson *Qu'elle est belle cette fête !* (1927), imaginée à l'occasion de la Saint-Vincent sur l'air de *Mon Paris*, évoque cette farandole. Elle a été suspendue à cause de débordements liés à la consommation d'alcool. La farandole d'Upie, durant laquelle les participants parcouraient le village pour inviter les habitants à participer au banquet du lundi, s'est arrêtée en 1960 à la suite d'un accident.



Ill. 11. Farandole d'Upie, 1927.
© Comité des bouviers d'Upie.

La danse, dite « danse de l'Aiguillon », n'est attestée que dans la commune de Montoisson. Valérie Chanal, ancienne reine en 2007 et faisant partie du comité des fêtes de Montoisson la décrit ainsi : « C'est une danse qui peut avoir lieu à n'importe quel moment de la fête. L'orchestre joue une musique, d'hier ou d'aujourd'hui, tous les participants attrapent le ruban de leur année de règne, pouvant également attraper ceux des proches décédés ayant été roi/reine, [apparaissant alors comme un symbole fort de l'histoire de la royauté], puis ils tournent, dans le sens des aiguilles d'une montre, autour de l'aiguillon pendant qu'il est tenu par une personne » [témoignage de Valérie Chanal, à Montoisson]. Certains allant plus vite que d'autres, les rubans s'emmêlent pour que les danseurs repartent dans l'autre sens pour démêler l'ensemble. Une quarantaine de personnes peuvent être réunies autour, car l'aiguillon supporte les écharpes des rois et reines depuis 1947. La chorégraphie peut être rapprochée de la danse des cordelles, encore populaire en Provence.

Les pratiques du reste de l'année

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Au XIX^e siècle, les fêtes des bouviers et des laboureurs avaient lieu entre janvier et mars. Au XX^e siècle, les dates des fêtes n'ont plus la même signification selon les comités. Elles peuvent avoir lieu entre janvier et avril. Aujourd'hui, un calendrier précis encadre les quelques jours de festivités « officielles ». Des activités, des événements – petits ou grands –, des animations, des rendez-vous d'étapes, des retrouvailles entre les membres du comité, etc. ponctuent l'année et permettent notamment aux comités de financer certaines activités des festivités. Comme la date de déroulement de la fête (notamment avec le corso) varie selon les comités, le calendrier de l'année n'est pas le même selon chacun d'eux, mais tous s'activent et se retrouvent en amont pour la préparation et en aval pour le bilan. Les mois précédents sont dédiés à la fabrication des chars, à la recherche de sponsors, à la mise en place de l'ordre du défilé, au choix des musiques, à la sélection des menus et traiteurs, à la mise en place du défilé, à l'organisation technique avec la ville (sécurité, arrêtés municipaux), à l'organisation de concours de belote, de vide-greniers, de tombola, etc. Les fabricants des chars se retrouvent presque tous les jours les deux ou trois derniers mois avant le corso. Ces différentes activités du cycle annuel, confiées aux comités organisateurs et/ou aux commissions, nécessitent des réunions de travail, parfois sous forme de repas ou apéritifs, autour de moments de partage et de convivialité. L'organisation en amont et en aval fait partie de ce que les communautés désignent par les fêtes des bouviers et des laboureurs. Selon Jacques Vallerant, « la fête doit beaucoup à la sociabilité des groupes qui s'organisent pour la préparer » [Vallerant, 1978]. Selon les témoignages recueillis, les participants sont heureux de se retrouver durant le week-end de la fête, mais le sont tout autant durant les préparatifs et leurs réunions.

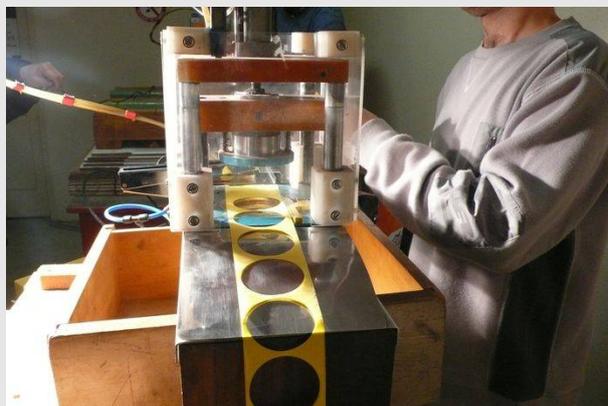
La fabrication des chars

Élément important dans la vie des comités, la population y contribue fortement, de la conception (imaginer son char par rapport au thème choisi, les couleurs, etc.) à la fabrication, qui nécessite de nombreuses mains.

Dans certaines communes, la fabrication des chars se faisait par « quartiers », terme conservé aujourd'hui, même s'il s'agit plutôt de groupes d'amis. Parfois également, la commune ou une entreprise locale prête un local, afin que plusieurs chars puissent être fabriqués dans de bonnes conditions. L'élaboration d'un char passe par plusieurs phases différentes allant du choix des matériaux (bois, métal, papier, carton) à la décoration, en passant par la mise en place du grillage (structurant le char), le gaufrage, la pose des fleurs en papier (roses), etc. Une machine (ill. 13) permet aujourd'hui la fabrication des fleurs, au nombre de 20 000 minimum pour recouvrir un char. Avant, elles étaient « frappées » à la main avec un emporte-pièce sur un rondin de bois (selon les différents comités). Beaumont-Monteux « tape » toujours les fleurs à la main à l'aide d'un emporte-pièce en métal (ill. 12).



Ill. 12. Beaumont-Monteux, 2017.
© Comité des fêtes de Saint-Vincent.



Ill. 13. Machine pneumatique pour « frapper » les fleurs, 2009 (réf. base RADdO 085_01_2019_2225).
© Comité des fêtes de Loriol.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les « retours de fête »

Sous forme d'un repas dansant, ils marquent la fin du cycle annuel de la fête des bouviers et des laboureurs et permettent de la « clôturer officiellement ». Selon les cas, ils ont lieu une ou deux semaines après le week-end de fête. À Beaumont-Monteux, il est marqué par la remise du flambeau aux futurs présidents. À Upie, c'est un défilé nocturne suivi d'un bal des familles qui clôturent les festivités.

Quelques spécificités selon les communes

À Loriol, la clé de la ville est remise symboliquement au roi de l'année par le maire de la commune, 48 heures avant le début de la fête. La République redevient alors une royauté (ill. 14).



Ill. 14. Remise des clés, Loriol, 2018
(réf. base RADdO :
085_01_2019_2221). © Comité des
fêtes de Loriol.

À Beaumont-Monteux, le nouveau couple présidentiel élu est trempé avec de l'eau par la foule avant de rejoindre le reste de la commission sur l'estrade. Le bouquet est remis au nouveau couple qui sera félicité, remercié et encouragé par les participants.

À Fauconnières, jusqu'en 1965, le mardi était organisé une chasse aux saucisses que les hommes ramenaient chez le cafetier, pour venir les manger le soir avec la soupe au fromage.

D'autres spécificités et pratiques disparues ou ajoutées, inventées, modifiées par les communes, d'année en année, ont été collectées lors des entretiens et ne peuvent être listées entièrement (*cfr. infra* partie IV.4).

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Français

Occitan utilisé dans certaines chansons

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Dans la plupart des fêtes, l'élément bâti de référence est l'église : malgré la laïcisation de ces fêtes, une messe est toujours organisée le dimanche matin.

Des entrepôts et ateliers-locaux accueillent les individus préparant la fête (élaboration des chars, réunions, etc.).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Objets, outils, matériaux supports

Selon les comités, les objets et matériaux vecteurs de la fête diffèrent, mais plusieurs éléments communs ont une symbolique particulière, notamment pour le défilé et pour les élections des commissions.

Si l'aiguillon fait le lien direct avec l'ancien métier des bouviers, d'autres artefacts importants sont utilisés durant l'ensemble de la fête (intronisation ou encore défilé) : chars, écharpe, triomphe, cocarde, coussin des cocardes, nœud des présidents, bouquet, foulard de conscrit, soleil, etc. Certains sont communs aux différents comités, quand d'autres ne sont utilisés que par une ou plusieurs communes.



Ill. 15. La commission d'Upie, 1960. © Comité des bouviers d'Upie.



Ill. 16. La commission de Fauconnières, 2003 (réf. base RADdO : 085_01_2019_1468). © Comité des fêtes de Fauconnières.

Plusieurs éléments sont à noter sur les illustrations 15 et 16 : le triomphe (table portant les produits de la terre qui seront bénis durant la messe) en premier plan, porté par quatre enfants, les différents couples qui forment la commission, reconnaissables par leurs écharpes, et l'Aiguillon près du roi et de la reine. Ces deux clichés pris à une quarantaine d'années d'intervalle et issus de deux communes différentes témoignent de pratiques, objets et rituels conservés d'année en année.

Les chars

Ils représentent pour la communauté le fruit d'un long travail, amènent l'animation au corso et contribuent à la renommée de ces fêtes. Leur fabrication est, pour la communauté, un moment de retrouvailles et de partage, important pour tous les acteurs de la fête, jeunes ou moins jeunes. Sa fabrication nécessite un certain savoir-faire, qui se transmet au fil des générations. Sa réalisation est complexe et nécessite de nombreux matériaux (bois, métal, carton, papier de soie ou crépon pour la fabrication des fleurs, dites roses, etc.). Des dizaines de milliers de fleurs (roses) sont apposées sur la structure, une à une, ce qui représente un travail long et minutieux pour un rendu coloré le jour du défilé. D'autres éléments matériels sont à rattacher aux chars, telle la machine à « frapper » les fleurs (découpage des fleurs).

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 17a-b. Une jeune fille pliant/froissant les fleurs/roses à Loriol, 2016 (réf. base RADdO : 085_01_2019_2232 , 085_01_2019_2233). © Comité des fêtes de Loriol.

Les écharpes

Pour le président, la présidente ou le roi, la reine ; pour le dauphin, la dauphine ou même pour les miss à Beaumont-lès-Valence, l'écharpe permet d'identifier et différencier chaque grade. L'écharpe des présidents et rois est de couleur bleu, blanc, rouge. Pour les autres grades, la couleur varie. De nos jours, elles sont fabriquées par le roi, par une entreprise ou par un membre du comité ayant des aptitudes pour la couture (Fauconnières).

L'aiguillon, ou fourche

Ce long bâton muni d'une pointe était utilisé par les bouviers pour piquer les bœufs et les faire avancer. Le roi ou président y accroche son ruban ou écharpe comme « témoin de son passage » avec son nom, son prénom (et celui de sa femme) et la date de règne ou de présidence. Il est le symbole de la fête et a une valeur importante puisqu'il supporte les écharpes de tous les anciens rois.

Le triomphe

La bénédiction du pain est une tradition qui se perpétue. Sous forme de « table » en bois à quatre bras, portés par des enfants, le « triomphe » transporte généralement le pain à l'église pour recevoir la bénédiction. À Fauconnières, les jeunes porteurs sont choisis par le président, l'idéal étant qu'ils soient de la même taille. Ce pain, issu du blé, symbolise le travail de la terre et est béni à l'église le dimanche matin sous les yeux de la commission (ill. 18). Parfois d'autres éléments, des fleurs, des pognes (brioche locale), le vin du Bacchus ou encore des outils de labour sont ajoutés. Ce port du triomphe marque généralement les enfants, car il leur permet de faire partie du défilé. Le triomphe peut aussi être transporté sur une voiture, avant que les enfants le portent jusqu'à l'église.



III. 18. La bénédiction du pain à Fauconnières, 2019 (réf. base RADdO 085_01_2019_1507). © Comité des fêtes de Fauconnières.

La cocarde

Cette décoration est attribuée à certains membres des comités. La signification varie selon les comités. À Fauconnières, la cocarde est une pastille ronde autocollante avec l'image de l'église du village. Elle permet de quantifier toutes les personnes qui viennent déguster les bugnes et le vin blanc chez les présidents de l'année, le dimanche matin. À Beaumont-Monteux, la cocarde est bleu, blanc et rouge, avec l'année de présidence. Le Bacchus sortant intronise officiellement le nouveau Bacchus en lui donnant sa cocarde qui sera portée durant le corso comme signe de distinction. À Upie, on compte trois cocardes différentes : l'une est tricolore, destinée aux classards ; la seconde, sur laquelle est brodée une paire de bœufs travaillant la terre menés par un bouvier, est

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

destinée au public de la fête ; la troisième, ornée des armoiries de la commune, est attribuée aux anciens rois. Beaumont-lès-Valence n'a plus de cocarde.

La coupe du Bacchus

Emblème du Bacchus, cette coupe réversible se transmet de génération en génération et utilisée par le Bacchus et sa femme à l'arrière du corso, pour servir le vin. Depuis 2007, à Beaumont-Montoux, le verre distribué par l'ancien Bacchus au nouveau est gravé avec le prénom de ce dernier (ill. 19).



Ill. 19. Le bacchus buvant dans son verre réversible, 1954 (réf. base RADdO : 085_01_2019_1393). © Comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence.

Autres éléments matériels

— Le *soleil* à Beaumont-Montoux est un cercle en bois décoré de morceaux de fer forgé, représentant les rayons du soleil. Après la fête, il est transmis symboliquement au comité de Châteauneuf-sur-Isère pour « appeler » le beau temps.

— Le *foulard* des conscrits ou foulard des classards pour les reconnaître : à Loriol, un calot bleu, blanc et rouge est remis par le roi et la reine de l'année aux classards comme symbole de leur année de conscrits. À Beaumont-Montoux, le foulard est remis aux jeunes à leur majorité pour officialiser leur participation à la fête en tant que constructeur de char. Sur le tissu est brodé l'année de leurs 20 ans, deux ans plus tard.

— Les *quêteuses* : contenant pour la monnaie récupérée lors de la pose des cocardes le matin de distribution des bugnes, chez les présidents de l'année

— Le *nœud des présidents* : à Fauconnières, depuis 2004, tous les présidents et présidentes portent, épinglés à leur poitrine, un nœud en tissu de soie sur lequel est brodé l'année de leur présidence. La couleur varie en fonction de leur lignée (bleu marine, bleu clair, vert ou jaune).

— Le *coussin des cocardes* : « Jusqu'à dans les années 1975, les cocardières épinglaient des petites fleurs en plastique sur un coussin en satin. Puis les fleurs ont été remplacées par des cocardes en papier avec en fond l'église de Fauconnières. De nos jours, ces cocardes de forme ronde sont autocollantes » [témoignage du comité des fêtes de Fauconnières] (ill. 20).



Ill. 19. Coussin des cocardières (réf. base RADdO : 085_01_2019_1509). © Comité des fêtes de Fauconnières.

— Les *bouquets* à Beaumont-Montoux sont composés de fleurs et de boules dorées. En fonction de leur nombre, elles permettent la distinction entre les grades : le deuxième assesseur a trois boules dorées dans son bouquet, le premier en a deux, le vice-président en a une, le président n'a pas de boule et le Bacchus a un bouquet violet.

— Le *flambeau* : à Beaumont-Montoux, il est distribué aux futurs présidents.

— Les *Chansons des bouviers de Upie* : l'ouvrage recueille les différents chants entonnés lors des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

festivités.

— *Les livrets de présentation* : ces livrets de la fête sont édités et distribués auprès de la population chaque année par les comités.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

En général, l'apprentissage et la transmission de la fête sont le fait de tous les membres de la communauté. La famille joue un rôle important à la transmission des expériences, de la mémoire, des pratiques, des rituels et des savoir-faire. Toutes les personnes ayant des rôles et des responsabilités spécifiques, notamment la royauté (le roi, le dauphin et le Bacchus), apprennent et transmettent à ceux qui leur succèdent, leurs connaissances et savoir-faire.

La continuité de la fête est assurée auprès des jeunes de la commune, qui y participent en tant que classards. Ils représentent la relève et ils devront, à leur tour, prendre en charge cette fête. Ils commencent dès le plus jeune âge à s'impliquer en construisant leur propre char et en y défilant. Un renouvellement s'opère, d'année en année, au sein de la jeunesse, qui suit la pratique et prend exemple sur ses aînés (ill. 21-22).



Ill. 20. Les classards de l'année 2019 faisant la fête au son de la fanfare, 2017. © Comité Saint-Vincent.



Ill. 21. Char des classards à Beaumont-Monteux, 1965. © Comité des fêtes de Beaumont-Monteux.

Des centaines de bénévoles participent à la réalisation, à l'organisation et à la célébration de la fête. Ils s'investissent par la construction des chars et leur participation aux manifestations des comités des fêtes. Toute la population est ainsi impliquée dans la transmission de l'élément. Le tissu associatif est fondamental pour l'organisation, le bon déroulement et la sauvegarde de ces fêtes et leur transmission.

À Montoisson, l'arrivée des nouveaux et leur implication contribuent à la continuité de la tradition et des fêtes. Ils sont directement accueillis pour faire partie intégrante de l'événement annuel.

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Les municipalités d'accueil des fêtes sont impliquées dans la transmission de la pratique. À Fauconnières, la directrice de l'école a souhaité depuis 2018 impliquer les élèves de plusieurs classes, âgés de 8 à 10 ans, dans la fête et son organisation, en les emmenant visiter les ateliers de construction des chars et en les faisant défiler le jour J.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les rois et reines, présidents et présidentes, les dauphins et dauphines, les Bacchus et bacchuses, les assesseurs, les vice-présidents transmettent directement à leurs successeurs en les encadrant. Les autres membres des comités organisateurs des fêtes et les bénévoles sont aussi impliqués ainsi que la majorité des habitants.

La Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France soutient le développement des échanges intergénérationnels et participe à des actions en faveur de la sensibilisation, de la formation et de l'implication des jeunes dans le secteur festif et culturel.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

En 1791 et 1792, partout en France, des fêtes institutionnelles furent mises en place et intégrées aux constitutions : chacune devint un élément important de l'éducation publique. En 1795, sept fêtes nationales devaient être célébrées chaque année, dont la fête de l'Agriculture, célébrée dans la Drôme en l'an VI et l'an VII [Serve, 2018]. Les autorités locales et les citoyens célébraient l'agriculture et les laboureurs défilaient dans les rues sur leur charrue tirée par des bœufs ou des chevaux [Serve, 2018]. Prescrites par les autorités, les fêtes de l'agriculture, célébrées l'été, durèrent jusqu'en avril 1800. Lors de ces célébrations se trouvait déjà en tête de cortège « une table portative ornée de guirlandes sur laquelle repose le premier des trésors, le pain et les gerbes qui le donnent [...], traînée à pas lents par des bœufs vigoureux suivis d'une charrue... » et l'on décernait un prix « aux agriculteurs qui auroient déployé le plus d'habileté dans l'art du labourage » [Serve, 2018].

Outre ces fêtes instaurées par le gouvernement révolutionnaire existaient dans la Drôme des pratiques rituelles plus anciennes, incluses dans le cycle calendaire, qui mettaient à l'honneur les bouviers. On célébrait entre autres un « roi de la fête » aux XVIII^e et XIX^e siècles. « *Une des places de Montélimart, affirme N. de la Croix, dans la Statistique de ce département (1835), porte le nom de Mai ou des Bouviers. C'est là que, le 30 avril de chaque année, les bayles et les laboureurs plantent le mai. C'est un prélude à leur fête des laboureurs qui a lieu à la Pentecôte. La fête durait autrefois trois jours, comme la Pentecôte elle-même. Elle est réduite à un seul depuis 1818, époque à laquelle on la ressuscita dans le pays de Montélimart, à Valence, à Beaumont, à Montéléger, à Meyran, à Upie. Le roi de la fête choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis de blé. Tous les assistants ont à la boutonnière un bouquet d'épis* » [Désiré Monnier et Vingtrinier, *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté*, 1874]. La messe était suivie de diverses célébrations : danses, farandoles et banquets champêtres. Il semble que les fêtes des bouviers et les fêtes des laboureurs soient issues de ces célébrations fêtant la fin de l'hiver. Elles peuvent également être liées aux fêtes dites patronales, « *caractérisées par des cérémonies religieuses (messe, procession) et des réjouissances profanes (défilé, fanfare, majorettes, banquet, attraction foraine, bal et jeux)* » [Cretin, 2004]. Entre 1906 et 1911, le registre des annales de la paroisse d'Upie, évoque la fête des bouviers comme une fête tendant « *à devenir de plus en plus profane* » [extrait du registre des messes de la paroisse d'Upie, janvier 1911, archives diocésaines de Valence].

Les fêtes des laboureurs du début du XIX^e siècle, telles qu'on les connaît encore aujourd'hui, célèbrent les bouviers et le travail des laboureurs. La fête des laboureurs peut être considérée comme la célébration de la Saint-Bernard. Célébré le 23 janvier, Bernard ou Barnard est, dans la Drôme, le saint patron des laboureurs : « *Avant 1939, on organisait à son jour des scènes théâtrales et musicales, des chars décorés, des cavalcades et des festins sous la direction d'un président (anciennement « roi ») élu dans les communes qui bordent le Vercors et au sud-est de Romans* » [Van Gennep, 1937, p. 2217]. La fête des bouviers, elle, semble célébrer la Saint-Blaise (le 3 février). Elle était pratiquée avant 1939 dans une dizaine de villages de la région de l'Ain et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

inconnue ailleurs dans le département : « *Les cérémonies comme la distribution du pain béni, un grand défilé de toute la notabilité et un banquet ont été organisées au 3 février* » [Van Gennepe, 1937]. D'autres fêtes étaient organisées en l'honneur du patron des vigneron, la Saint-Vincent, le 22 janvier : « *Dans certains lieux, le dimanche qui suivait le 22 janvier, la bénédiction des outils de travail des vignes s'est déroulée lors de la grande messe. [...] Ou encore, un cortège des chars décorés avec du buis, des rubans, des fleurs circulant dans la rue marquait la fête de la Saint-Vincent. Lors d'un banquet des vigneron, le président était également élu.* » [Van Gennepe, 1937].

Selon les sources écrites, les fêtes des bouviers et des laboureurs se pratiquent depuis la fin du XVIII^e siècle ou le début du XIX^e siècle. Elles ont succédé, après un arrêt en 1800, aux fêtes de l'agriculture, instaurées par arrêtés révolutionnaires. En 1835, Nicolas Delacroix évoque leur existence dans la statistique descriptive du département : « *Dans les campagnes des environs de Valence et notamment à Beaumont, Montéléger, Montmeyran et Upie, on célèbre annuellement au mois de janvier la fête des laboureurs. Elle commence par l'offrande d'un pain chargé d'épis et de rubans, qu'on porte à l'église. Le roi de la fête, choisi par les jeunes gens, a pour sceptre une pique couronnée d'épis. La journée se passe en festins et en danses. Le lendemain, on se rassemble dans le champ : chacun fait amener sa charrue ; on figure les travaux du laboureur et cette seconde journée se passe encore dans la joie et les plaisirs de la liberté* » [Delacroix, *Statistique de la Drôme*, 2^e édition, Valence, 1835]. À Beaumont-lès-Valence, la fête est créée en 1851 : « *cette fête est célébrée en l'honneur de l'agriculture et est appelée vulgairement la fête des bouviers depuis qu'elle existe* » [Serve, 2018]. En 1882, Pilot de Thorey signale que les fêtes des laboureurs durent trois jours et se déroulent dans les communes rurales des alentours de Valence et Romans [*Fêtes et coutumes du Dauphiné*, 1882]. À Lorient, un défilé festif existe dès 1882, qui devient une fête traditionnelle des bouviers en 1922. Un concours, organisé le jour de la fête des bouviers, célébrait alors les plus beaux fruits, les plus beaux moutons, etc. D'autres communes ont suivi : la Saint-Vincent est célébrée à Beaumont-Monteux à partir de 1886. À Montoisson, l'apparition de la fête est datée de 1889. À Fauconnières, une fête des bouviers est créée en 1928 et devient fête des laboureurs en 1953 ; en 1969 s'y ajoute un corso, aujourd'hui réputé.

Les deux guerres mondiales ont entraîné l'arrêt forcé de toutes les fêtes des bouviers et des laboureurs, qui se sont recrées après la guerre 1939-1945.

Quelques évolutions marquantes

Avant les années 1960, les rois ou les présidents des bouviers étaient des notables et membres du conseil municipal. L'organisation de la fête était à leur charge : les banquets, les frais vestimentaires, les frais de la confection du char, etc., ce qui représentaient une dépense importante. Le roi de 1922 a été élu une seconde fois en 1934 dans l'une des communes, ce qui n'était jamais arrivé, car il n'y avait pas d'autres volontaires. Depuis, la décision a été prise de créer un comité des fêtes (en 1962 à Beaumont-lès-Valence, en 1968 à Fauconnières et en 1966 à Lorient), permettant au roi ou président d'être déchargé des frais liés à l'organisation. Le comité met en place des événements, ponctuant l'année, qui permettent la récolte de fonds pour le week-end de fête.

Durant les années 1960 et 1970, après des années de festivités organisées pour les hommes, les femmes ont pu intégrer les fêtes. Même si cette ouverture a été assez timide, elles peuvent depuis lors défiler sur les chars, participer aux banquets aux côtés des hommes et rejoindre peu à peu les commissions composées uniquement d'hommes. En 1969, à Beaumont-Monteux, le président avait annoncé : « *Il faut qu'on commence à faire venir les femmes aux repas* » [témoignage de Max Mottet, avril 2018]. De nos jours, les femmes prennent part à la fête et à son organisation autant que les hommes.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

À l'origine, la fête des bouviers et des laboureurs est une fête de remerciement à la terre. De nos jours, la pratique s'adapte aux aspirations contemporaines. Même si les symboliques liées au

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

travail des bouviers et des laboureurs sont encore présentes, les animations qui s'ajoutent font aussi pleinement partie de la fête actuelle. Chaque année ou presque, quelque chose diffère de l'année précédente. Un char prend une autre forme, comme à Fauconnières, depuis 2010, où a été instauré un « char surprise » par un groupe de jeunes du village (l'absence de classards est due au fait que Fauconnières est un hameau d'une commune). Un nouveau mets s'ajoute au banquet caractéristique de la fête. Alors que l'investissement peut parfois être difficile, ces transformations stimulent l'envie de participer à l'organisation.

Dans les années 1960, la décision a été prise d'instaurer un comité des fêtes permettant au roi ou président de ne plus avoir à lui seul la charge de toutes les finances. Avant cela, à Loriol, un dauphin a dû « déclarer forfait » la veille de la fête, du fait du gel qui risquait la perte de toute sa récolte : il ne pouvait plus assurer les financements pour le bon déroulement de la fête [témoignage de Marc Riahle].

Certaines communes, sans fêter le travail des vigneron, ont ajouté les rituels connus liés à Bacchus : barrique disposée sur le dernier char du défilé et vin distribué au public dans des verres par le personnage de Bacchus et sa femme. Dans certaines communes, le vin rouge a été remplacé par du vin blanc, qui a plus de chance d'être apprécié par la majorité.

De nos jours, certaines communes ne pratiquent plus la bénédiction du pain lors de la grande messe à l'église. Cependant, cet ancien rituel est représenté autrement : ainsi, dans l'église d'Upie, une décoration est faite avec des fleurs et du blé, ce dernier symbolisant le pain béni.

Les dates des fêtes ont également changé et ne suivent plus le calendrier d'origine.

À Beaumont-Monteux a été instaurée une fête des Femmes de la Saint-Vincent, qui se déroule chaque année trois semaines avant le week-end de fête, le vendredi soir. Des années 1960-1970 à nos jours, la place des femmes au sein des fêtes a connu un profond changement.

Certaines modifications récentes sont liées à l'évolution de la société. Pour fabriquer les chars, des machines pneumatiques sont utilisés pour couper (« frapper ») les fleurs, alors que ce geste était fait à la main auparavant ; à Fauconnières, ce changement date de 1997. Pour des raisons de sécurité, par ailleurs, certains comités ont été contraints d'annuler le bal prévu le samedi soir, comme cela est intervenu en 2010 à Fauconnières.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

Dans la plupart des communes concernées, l'implication dès le plus jeune âge dans la fabrication des chars, l'implication des familles et des amis dans les préparatifs, garantissent la vitalité de la pratique. Pendant, avant ou après, les festivités créent et maintiennent des liens sociaux forts. Pour les jeunes ou les « classards », la fête est un moyen de se créer un « groupe d'amis », avec des liens particuliers qui les unissent, puisqu'ils se considèrent comme « une famille ». Les classards expriment, dans leurs témoignages, leur envie de continuer à s'investir. L'enjeu social est important pour les communautés.

La recherche du lien social favorise l'intégration des nouveaux habitants. Aujourd'hui, à Loriol, a été lancée la journée des Nouveaux Arrivants, qui est l'occasion de présenter les activités et associations de la commune. Les nouveaux habitants, qui ne connaissent pas les fêtes, y trouvent un moyen de s'intégrer et de prendre part aux activités rapidement.

Menaces et risques

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Même si la fête se perpétue d'année en année et si les jeunes revendiquent leur envie de prendre la relève, on observe, pour les adultes, la difficulté de trouver des successeurs. Sans être une menace grave, cette inquiétude pourrait affecter la continuité de la pratique. Plusieurs témoignages de seniors et adultes montrent que, comme souvent, s'il est aisé de trouver des bénévoles, il n'est guère facile de les motiver à devenir des « leaders » comme couple présidentiel ou couple royal, élément clé du déroulement de la fête. À Beaumont-lès-Valence, même si la fête existe toujours, le rituel de l'élection de la commission a disparu en 1962, car il était devenu difficile de trouver des candidats.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

- Communication municipale : dans les magazines municipaux, les fêtes des bouviers et des laboureurs sont souvent citées. Les mairies y consacrent plusieurs pages.
- Sensibilisation des élus : le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, attaché à la ruralité et à ces fêtes, souhaite maintenir des rituels et traditions comme la fête des Bouviers [témoignage du maire de Loriol, conseiller régional, 2018]. Le conseiller départemental du canton de Loriol soutient cette fête de même que la Région, par le biais du délégué chargé de patrimoine. Selon le maire de Loriol, « (...) le plus important, c'est (...) que ce pays soit attaché à ces valeurs pour (...) avoir des références qui permettent aux générations futures de trouver un intérêt dans ce qui a été fait et de se retrouver dans ce qui a été transmis » [témoignage de Claude Auras, impliqué très tôt dans la fête des bouviers, 2018].
- Dynamique autour de l'inventaire : la FCF, par son programme de patrimonialisation des fêtes et la mise en œuvre, en lien avec l'OPCI, d'un inventaire depuis 2017, a instauré des actions de sauvegarde et de transmission (enquête orale participative auprès de 30 témoins dans la Drôme, jeunes et moins jeunes, et programme collectif de valorisation de la pratique).

Actions de valorisation à signaler

- Les comités des fêtes s'engagent à la valorisation et la diffusion de la fête par le biais des livrets et agendas de manifestations, qui présentent les royautés, chars, animations et moments sociaux de la fête. Ils éditent aussi des ouvrages, tel l'ouvrage édité pour le centenaire de la fête de Beaumont-lès-Valence en 2010, retraçant l'histoire de la fête à travers des archives iconographiques (chars, royauté, etc.) depuis 1910. Saint-Paul-lès-Romans a aussi publié un recueil pour les 60 ans du corso.
- Par les sites internet et les pages des réseaux sociaux, les comités diffusent des informations sur les fêtes (déroulement, avancées, dates, etc.).
- Collectés dans le cadre de l'enquête, les documents numérisés (archives iconographiques et papier des comités des fêtes impliqués dans le programme : photographies, cartes postales, paroles de chansons, affiches, articles de presse, etc.) sont consultables sur la base de données RADdO en ligne : <https://raddo-ethnodoc.com>. En 2018-2019, les différents comités ont sélectionné des archives à numériser et mettre en ligne, légendé et daté les clichés, sur les conseils de l'OPCI. Quelques archives vidéographiques (supports betacam et VHS) ont été confiées à l'OPCI par les comités pour numérisation. Des fiches descriptives permettant d'en connaître le contenu sont disponibles en ligne sur RADdO. L'enquête orale, qui regroupe environ 690 minutes (plus de 11 heures) d'enregistrements, a été séquencée et des extraits ont été mis en ligne par l'OPCI.
- Pour certains comités, des films documentaires et/ou promotionnels sont réalisés et diffusés chaque année.
- Plateforme culturelle web : dans le cadre du présent projet, un site internet, réalisé par l'OPCI, permet de « mettre en scène » de façon numérique les ressources recueillies grâce à l'inventaire.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Elle permet d'intégrer d'autres sources collectées : paroles de chanson, extraits vidéos, galerie d'images, recettes de cuisine etc. mais également de faire évoluer l'inventaire en pouvant actualiser les données. (Lien du site : <https://fetes-drome.opci-ethnodoc.fr/>).

Modes de reconnaissance publique

L'inclusion de la présente fiche à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France constitue une reconnaissance publique de l'élément, mais toute la démarche enclenchée a son importance. Le projet a rassemblé une douzaine de fois les différents comités impliqués lors de réunions privées qui ont permis de dresser un état des lieux, de constater les avancées de chaque comité, de rassembler des sources et de continuer le travail sur les archives. Lorient a proposé quelques réunions publiques, ouvertes aux habitants, dont la première en présence du maire.

L'enquête orale, qui s'est déroulée sur cinq jours, a collecté plus de 11 heures de témoignages enregistrés sur le sujet des fêtes des bouviers et des laboureurs auprès de témoins de tous âges. Plus de 500 documents ont été numérisés, conservés puis indexés sur la base de données RADdO.

Un colloque sur les carnivals, organisé en octobre 2019 en Guadeloupe à l'occasion du congrès de la Fédération des Festivals, Carnivals et Fêtes, accueillera un atelier « Patrimonialisation », qui présentera la démarche appliquée à l'inventaire des fêtes des bouviers et des laboureurs.

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

- Exposition : avec un tel matériau collecté (enregistrements audiovisuels, sources bibliographiques, archives iconographiques et vidéographiques), les comités des fêtes pourraient envisager de réaliser une exposition itinérante qui puisse valoriser tout ce travail (peut-être en lien avec le CMTRA).
- Publication d'une étude-synthèse des fêtes de bouviers et des laboureurs par la FCF, l'OPCI et les comités des fêtes
- Projet pédagogique : il pourrait être envisagé de faire participer toutes les écoles (*cf. supra* l'exemple de l'école de Fauconnières) à la fabrication de chars, au défilé et à l'apprentissage des recettes marquant tous les moments de l'année, transmises par les participants. En 2020, le comité de Fauconnières se chargera de la conception des structures des chars et les enfants de l'école gaufreront les sujets ; l'école projette d'associer les parents d'élèves pour l'habillage de la remorque.
- Film de la fête de Fauconnières réalisé par le comité dont la sortie est prévue en novembre 2019 : construction des chars, remise des écharpes, fabrication des bugnes, fabrication des fleurs, défilé des chars avec les groupes de musiques et le banquet (durée prévue : 01 h 20).

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

- Dossier thématique « Fêtes dans la Drôme », *Études drômoises*, n°4, 2000.
- Comité des fêtes de Saint-Paul-lès-Romans, *60 ans de Corso à Saint-Paul-lès-Romans*, 2010.
- GENSEL Chantal, *100 ans de festivités à Beaumont-lès-Valence*, Guilhaumand-Granges, Impressions Modernes, 2010.

Inventaires réalisés liés à la pratique

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

• Archives départementales de la Drôme

Registres des lignées des présidents et présidentes ou des rois et reines des fêtes d'Upie (1947 et 2021) et Loriol (1922-1991)

• Association Mémoire de la Drôme

Inventaire de photographies de fêtes des bouviers et des laboureurs (base documentaire en ligne : <https://www.memoire-drome.com>)

• Office du patrimoine culturel immatériel

Enquête ethnographique réalisée auprès des membres des conseils d'administration et des bénévoles des comités des fêtes de la Drôme, 2018-2019 : sources (iconographie, vidéographie, articles, chansons, etc.) documentées et indexées dans la base ethnographique du RADdO et en ligne : <https://raddo-ethnodoc.com/raddo/corpus/enquete/341?&page=1>

Registres des lignées des présidents et présidentes ou des rois et reines des fêtes de Fauconnières (1928-2021) (base RADdO, 085_01_2019_1453)

Bibliographie sommaire

Extraits des archives diocésaines de Valence, registre des annales de la paroisse d'Upie, 1906 – 1911, p.2 à 7.

BRIAND Anne-Laure, FOURNIER Laurent-Sébastien, GALLENGA Ghislaine et PONS Éric, « La fête éclatée : un nouveau type de fête locale ? », *Socio-anthropologie*, 38 | 2018, en ligne : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/3870>

Coll., *L'Aubrac : étude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain*, Paris, Éditions du CNRS, 1970-1982, 6 vol.

CRETIN Nadine, *Inventaire des fêtes de France d'hier et d'aujourd'hui*, Éditions Le Grand Livre du Mois, 2004.

D'AYALA Pier Giovanni et BOITEUX Martine, *Carnavals et mascarades*, Paris, Bordas, 1988.

DELACROIX Nicolas, *Statistique du département de la Drôme*, Valence, 1835.

DESPRINGRE André-Marie, *Fête en Flandre : rites et chants populaires du Westhoek français*, Paris, Institut d'ethnologie / Musée de l'Homme, 1993.

GAIGNEBET Claude, *Le Carnaval : essais de mythologie populaire*, Paris, Payot, 1974.

GRANET Anne-Marie, « La fête de l'Éguillade à Montdragon (Vaucluse) à la fin du XVIII^e siècle », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1987, p. 86-89.

GRANET Anne-Marie, « La fête des Laboureurs au pied du Vercors », *Études drômoises*, n°4, 2000, p. 7 à 10.

GUEZ Gérard, *Fêtes du monde - Europe*, Paris, Éditions du Moniteur, 1980.

BOITEUX Martine, *Fête et Révolution. Des célébrations aux commémorations*, Paris, Annales de la Recherche urbaine, 1989.

FOURNIER Laurent-Sébastien, *L'Inventaire des fêtes en Europe*, Paris, L'Harmattan (coll. « Ethnologie de l'Europe »), 2017.

FOURNIER Laurent-Sébastien, « Le Goût des fêtes agraires à l'heure de l'Europe : ethnologie, patrimoine et aménagement des loisirs », dans *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, acte du colloque de Dijon, Éditions Quæ, 2007, en ligne

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

<http://symposcience.lyon.cemagref.fr/exl-doc/colloque/ART-00001921.pdf>

FOURNIER Laurent-Sébastien, *La Fête en héritage : enjeux patrimoniaux de la sociabilité provençale*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2005.

FABRE Daniel et CAMBEROQUE Charles, *La Fête en Languedoc. Regards sur le carnaval aujourd'hui*, Toulouse, Privat, 1977.

FRICHE Annie, « La fête des Bouviers », *Études drômoises*, n°4, 2000, p.5-6.

GENSEL Chantal, *100 ans de festivités à Beaumont-lès-Valence*, Guilherand-Granges, Impressions Modernes, 2010.

SERVE Denis, « La fête de l'agriculture durant la I^{re} République et la Restauration. Quelle réminiscence deux siècles plus tard ? », dans *Les fêtes décadaires sous la Révolution*, 2018, p. 4-11.

VALLERANT Jacques, « À propos de l'ouvrage de D. Fabre et C. Camberoque *La fête en Languedoc. Regards sur le carnaval aujourd'hui*, 1977 », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1978, p. 265-267.

VAN GENNEP Arnold, *Manuel de folklore français*, Paris, Picard, 1937-1958, 9 vol.

Filmographie sommaire

- *Fauconnières en fête*, réal. Comité des fêtes de Fauconnières, 2017, 1h36, DVD [base RADdO, 2018_04_23_01]
- *Viva Italia*, réal. Comité des fêtes de Fauconnières, 2009, 44 min, DVD [base RADdO, 2018_04_23_02]
- Sans titre [défilés, banquets, harmonies, dégustations, etc.], réal. Comité des fêtes de Montoisson, vers 1950-1960, 7 supports bétacam numérisés, 24 min, 1h46, 1h32, 5 min, 1h38, 1h08 et 1h30 [base RADdO, 2018_04_24_01 à 2018_04_24_07]
- *La Fête des bouviers, c'est quoi ?*, réal. Comité de Loriol, 2009, 8 min 7 s, en ligne : <https://www.dailymotion.com/video/xbu7ol>
- *Drôme/Loriol : le soleil n'a pas manqué son rendez-vous avec la fête des Bouviers*, réal. Le Dauphiné libéré, 2017, 3 min 26 s, en ligne : <https://www.dailymotion.com/video/x5ga4de>
- *Ils chantaient les mai*, réal. Association Vidéos Val de Drôme, 2018, 23 min 20 s, en ligne : <https://tvvaldedrome.com/2018/05/30/ils-chantaient-les-mai/>

Sitographie sommaire

● Archives départementales de la Drôme

<https://archives.ladrome.fr>

● Association Mémoire de la Drôme

<https://www.memoire-drome.com>

● Association Vidéos Val de Drôme

<https://tvvaldedrome.com/>

● Base RADdO-Ethnodoc : fonds de l'enquête ethnologique sur les fêtes des bouviers et des laboureurs

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

<https://raddo-ethnodoc.com/raddo/corpus/enquete/341?&page=1>

- **Centre de musiques traditionnelles Rhône-Alpes**

<https://www.cmtra.org>

- **Comité des fêtes de Fauconnières à Montélier**

<https://www.corso-fauconnieres.fr>

- **Comité des fêtes d'Upie**

<https://bouviersupie.wixsite.com/comitebouviersupie>

- **Comité Saint-Vincent de Beaumont-Monteux**

<http://www.beaumontmonteux.fr/comite-saint-vincent>

- **Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France**

<http://www.fetes-de-france.fr/la-fcf-france/presentation/>

- **Fédération Drôme-Ardèche des Festivals, Carnavals et Fêtes**

<http://www.fcfdromeardeche.net>

- **Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée**

<http://www.mucem.org/>

- **Revue *Études drômoises***

http://www.etudesdromoises.com/pages/pages_revue/resumes_d_articles/special_fete.htm

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Dans le cadre d'un programme de patrimonialisation porté par la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes (FCF) de France, sept comités des fêtes organisateurs ont contribué au présent inventaire en participant à l'enquête orale, en effectuant des recherches de sources historiques, en traitant une partie de leurs archives audiovisuelles, écrites ou iconographiques, et en partageant de nombreuses informations.

La fiche qui en résulte a été rédigée sous l'égide d'un comité de pilotage composé de la FCF France, la FCF Drôme-Ardèche et d'un ou plusieurs référents de chaque comité participant au projet (*cf.* leurs noms *infra*). Chaque comité a relu la fiche, apporté ses corrections et précisé les textes. La FCF a confié le travail d'inventaire et de rédaction à l'Office du patrimoine culturel immatériel (OPCI). Morgane Godet, rédactrice, s'est appuyée sur différentes sources bibliographiques (*cf. supra* bibliographie) et sur les entretiens filmés réalisés en avril 2018 par Jean-Pierre Bertrand, assisté d'une étudiante de master en stage à l'OPCI, Gireeja Phadke, auprès de trente témoins, qui ont participé ou participent à la fête de leur commune :

— Beaumont-lès-Valence : Jean-Paul Fontaine, Yves Gilbert, Jean-Marc Osternaud et René Bernard

— Beaumont-Monteux : Michel Banc, Maëlle Brun, Flora Charre, Nathalie Charre, Max Mottet, Charlène Reynaud et Denis Reynaud.

— Fauconnières : Christian Desbos, Joseph Gregoire, Dorian Mathieu, Orlane Raillon et Héloïse Charbonnel

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Loriol : Christian Monier, président de la FCF Drôme Ardèche ; Claude Auras, maire ; Marc Rialhe et Christian Clair
- Montoison : Henri Badar, conseiller du président de la FCF France ; Valérie Chanal, Justine Chanal, Claude Trichard, Alain Lambert et Christophe Chanal
- Upie : Élisabeth Paradis, Sébastien Guardia, Héléna Fernandes et Alain Terrasse

Les personnes rencontrées, témoins ou référents du projet, ont participé ou participent activement à la fête de leur commune, en tant que classards, membres de la commission ou anciens membres de la commission ou membres de la FCF Drôme-Ardèche.

Nom et coordonnées

- Comité des fêtes de Fauconnières, mairie de Montélier, 8 allée des Grands Prés, 26120 Fauconnières. Référent : Christian Desbos, président du CDF, laurencedesbos@hotmail.fr, 07 50 83 09 62. Participation significative d'Hervé Espeisse, trésorier du comité, qui s'est chargé en 2018 de la récolte des documents et de leur mise en forme au premier semestre 2019.
- Comité des bouviers d'Upie, chez Karen et Stéphane Gorce, 65 impasse du Parc, 26120 Upie, bouviersupie@outlook.fr. Participation significative de Régine Bernard et Serge Fernandes pour les photographies, Stéphane Gorce (référent) pour les recherches historiques et la numérisation des documents, Élisabeth Paradis pour la relecture de la fiche.
- Comité des bouviers de Loriol, mairie de Loriol, Grande Rue, 26270 Loriol. Référent : Christian Monier, président du CDF et président de FCF Drôme-Ardèche, 06 27 28 56 58.
- Comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence, mairie de Beaumont-lès-Valence, 1 route de Valence, 26760 Beaumont-lès-Valence. Président : Jean-Marc Osternaud, jmost@free.fr, 06 75 94 32 63. Référente : Chantal Gensel, chantal.gensel@free.fr, 04 75 60 02 02.
- Comité Saint-Vincent, 14bis rue des Écoles, 26600 Beaumont-Monteux. Présidents : M. et Mme Guinet. Référents : Charlene Reynaud, Emmanuel Guinet et Aurélie Machon, corsobmonteux@yahoo.com, 06 86 16 93 85.
- Comité des fêtes de Montoison, mairie de Montoison, 26800 Montoison. Référente : Valérie Chanal, valou.chanal@free.fr.
- Comité des fêtes de Saint-Paul-lès-Romans, mairie de Saint-Paul-lès-Romans, 50 rue du Colombier, 26750 Saint-Paul-lès-Romans. Référent : Véronique Bellier, Co-présidente du CDF, veronique.bellier@live.fr, 06 83 92 05 47. Co-présidents : Daniel Magalhes et Fabien Drogue.

V.2. Soutiens et consentements reçus

La présente candidature à l'inscription des fêtes des laboureurs et des bouviers de la Drôme à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel a reçu 15 lettres de consentement et de soutien, de la part de l'association des Amis de Beaumont, des comités des fêtes de Beaumont-lès-Valence, de Fauconnières, de Loriol, de Montoison et d'Upie, du comité Saint-Vincent, des communes de Beaumont-Monteux, de Loriol, de Montélier et de Montoison, de la Fédération Drôme-Ardèche des Festivals, Carnavals et Fêtes, du Département de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la sénatrice de la Drôme.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Morgane GODET, chargée de projets, OPCI-EthnoDoc (Office du Patrimoine culturel immatériel), mgodet@opci-ethnodoc.fr, 02 28 11 42 51

avec l'apport significatif de Jean-Pierre BERTRAND, ethnographe et enquêteur, OPCI-EthnoDoc, contact@opci-ethnodoc.fr, 02 28 11 42 51

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

BERTRAND Jean-Pierre, ethnographe et enquêteur, OPCI

BOISSELEAU Philippe, directeur de l'OPCI

CHANDIVERT Arnaud, maître de conférences au département d'ethnologie de l'université Paul-Valéry de Montpellier et chercheur au sein du LERSEM

COLLEU Michel, ethnographe et collecteur, OPCI

DESPRINGRE André-Marie, ethnomusicologue, retraité du CNRS LACITO (er)

LEBORGNE Yann, consultant, chargé de recherche et de valorisation à la Fabrique de patrimoines en Normandie

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Département de la Drôme, avril 2018-septembre 2019

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

13 septembre 2019

Année d'inclusion à l'inventaire

2019

N° de la fiche

2019_67717_INV_PCI_FRANCE_00445

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk25r</uri>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Annexe I. Paroles de chanson, *La Marseillaise des Bouviers*, Upie, 1898.

MARSEILLAISE DES BOUVIERS

♫

1 - Couplet

Allons bouviers du voisinage,
Célébrons la fête au hameau.
Quittons tous notre paysage,
Ce jour est pour nous le plus beau *(bis)*
Loin des fatigues des campagnes,
Allons respirer un air doux
Le verre en main m'entendez-vous,
Écoutons l'écho des montagnes

Refrain

Au chant des laboureurs,
Répétons tous en chœur
Chantez, chantons avec ardeur
Vive les laboureurs !

2 - Couplet

Le printemps nous rend à la vie,
Nous marchons la charrue en mains
Sillonmons la plaine jolie,
Conduisons gaiement notre train *(bis)*
Nos champs sont couverts de verdure
Nous y cueillons de belles fleurs,
Elles ont toutes leur valeur,
Nos belles en font leur parure.

3 - Couplet

L'été par sa chaleur brûlante
Fait mûrir toute la moisson
Bientôt par elle tout abonde
Et sans elle nous périssons *(bis)*
Sous le toit d'un épais feuillage
Allons respirer la fraîcheur,
Buvons la bière et la liqueur,
A Bacchus rendons nos hommages.

4 - Couplet

L'automne comble l'espérance
De tous nos vigneron charmants,
Ils vont presser en diligence
Ce jus qui nous rend tous contents *(bis)*
Et quand nos caves sont garnies,
Ainsi que bous nos greniers pleins,
Nous buvons et chantons très bien
Et passons ainsi notre vie.

5 - Couplet

L'hiver saison cruelle et noire,
Nous fait rentrer dans nos foyers
Près du feu nous versons à boire
A tous nos plus charmants bouviers *(bis)*
Et quand la jeune bergerette,
Dans un coin tourne son fuseau,
Le plus aimable du hameau
Chante une chanson d'amourette.

Chansons des Bouviers d'Upie - Fait par A. RAVEL - MDCCCXCVIII

Annexe II. Chanson des Laboueurs, Beaumont-lès-Valence, 1930



Chanson des Laboueurs

1^{er} COUPLET.

Gai Laboueur,
Debout, le jour se lève.
C'est aujourd'hui
Dimanche 15 Février.
Le Président
De la fête l'appelle
Et pour ton char,
Veut te féliciter.
Déjà sa cour
De laboueurs est pleine,
La collation
Va commencer.
Et une fois que ta bedaine
Sera pleine,
Alors tu pourras chanter :

1^{er} REFRAIN.

Chante paysan,
Que ta voix puissante,
En ce jour de fête
Tu seras joyeux.
Demain est pour toi
Jour de bombance.
Chante paysan,
C'est la fête des Laboueurs !



2^e COUPLET.

Demain Lundi,
C'est encore jour de fête.
L'après-midi,
On va s'amuser :
Il y a le concours
Des omelettes
Et l'on refuse
Tous les œufs couvés.
Chacun muni de sa poêle
Et de son fagot de bois,
Sur la place
Du Rasset,
Chacun s'apprête
A faire ce qu'il pourra.

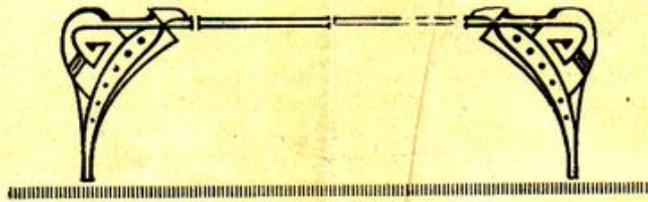
2^e REFRAIN.

Chante cuisinier,
Et que ton feu flambe,
Fais bien attention
De ne pas la rater,
Car si ton omelette
Tombe dans les cendres,
Tu pourras te fouiller
Pour la manger !



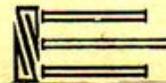
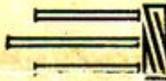
Tournez S. V. P.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



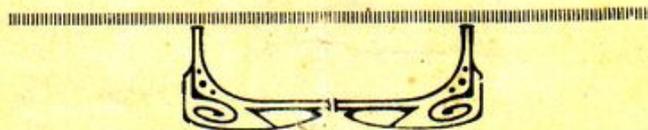
3^e COUPLÉT.

Voici le Mardi,
Jour de ballade
A Montmeyran, ainsi qu'à Montléger.
Dans ces villages,
Notre cavalcade
Passera en joyeux défilé.
Une fois de retour
De notre promenade,
Nous n'aurons,
Plus que le Président
A détroner !



3^e REFRAIN.

Chante Président,
Toi que l'on détrône,
Bacchus tu seras
Pour l'an prochain.
Jamais tu ne remonteras
Sur ce trône,
Car tu est foutu
Pauvre Bacchus !



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Annexe III. Registre des présidents de la commission de Fauconnières (1928-2021) (coll. Comité des fêtes de Fauconnières ; réf. base RADdO, o85_01_2019_1453).

HISTORIQUE DE LA FETE DES LABOUREURS A FAUCONNIERES			
1928 Benjamin LAPASSAT	1929 Joseph GUIRONNET	1930 Gustave BOURDI	1931 Gabriel FRANCON
1932 Ferdinand MATHIEU	1933 Ernest ESPEISSE	1934 Emile GIRARD	1935 Maurice CAUCHARD
1936 Alphonse DELIOT	1937 Fabien GREGOIRE	1938 Laurent JUGE	1939 Louis FERRIER
de 1940 à 1952 : Pas de Fête			
1953 Auguste ALLIER	1954 Fernand FOREL	1955 Albert MATHIEU	1956 Marcel VIOSSAT
1957 André COURBIS	1958 Maurice GAUCHERAND	1959 Joseph BERTHOIN	1960 Emile BERTHOIN
1961 Emile FRANCON	1962 Henri DUC	1963 Elie MERAT	1964 Armand BOURDI
1967 Marcel & Andréa MATHIEU	1968 Gaston & Marthe VIGNARD	1969 Gilbert & Pierrette DROGUE	1970 Jean & Mauricette ROUX
1971 Guy & Denise VELLA	1972 René & Simone LAGRANGE	1973 Charles & Angèle DELARBRE	1974 Louis & Geneviève MATHIEU
1975 Henri & Roseline ROUX	1976 Robert & Geneviève ARNOUX	1977 Joseph & Marie-Thérèse GREGOIRE	1978 Michel & Yvette DARONNAT
1979 Georges & Arlette TALERCIO	1980 Paul & Solange BACONNIER	1981 Gérard & Henriette BEGOU	1982 Jean-Pierre & Cathy GERINIERE
1983 Jean & Marie-Thérèse ALLIER	1984 Jean-Marie & Marie Thérèse LETRANGE	1985 Jean-Claude & Michèle GAILLARD	1986 Paul & Marie-France CAUCHARD
1987 Louis & Yvette SABATIER	1988 Christian & Laurence DESBOS	1989 Daniel & Simone BOUVET	1990 Gilbert & Lorette VIOSSAT
1991 Denis & Claudine TEYTU	1992 Robert & Dany CLOT	1993 Jean & Monique DESRIEUX	1994 Pierre & Jeanine DELARBRE
1995 Charles & Sylvette RAMPON	1996 Jacques & Chantal FAIT	1997 Jacky & Solange GRAS	1998 Thierry & Cathy LANTHEAUME
1999 Patrick & Marie-Odile LEGENDRE	2000 Bernard & Martine MATHIEU	2001 Gilles & Ghislaine DROGUE	2002 Gérard & Sylviane COURTIAL
2003 Hervé & Brigitte ESPEISSE	2004 Brice & Mauricette GIL	2005 Francis & Monique ROUYEYROL	2006 Patrick & Françoise TALLAS
2007 Gérard et Josiane MAIRET	2008 Bruno & Evelyne BELLET	2009 Vincent & Nadine PETRILLO	2010 Régis TEYTU & Géraldine CLAIRFOND
2011 Valéry & Céline RAILLON	2012 André & Laurence CHARBONNEL	2013 Jean & Valérie GREGOIRE	2014 Eric & Annick BRET
2015 Cédric & Christelle SOULIER	2016 Didier & Géraldine LEOPOLD	2017 Gil & Cécile COMBIER	2018 Olivier & Céline GREGOIRE
2019 Régis & Géraldine VIGNARD	2020 Benjamin & Florianne MICHELARD	2021 Rudy TEYTU & Oriane CULOSSE	2022